

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1933)**

Heft 7

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

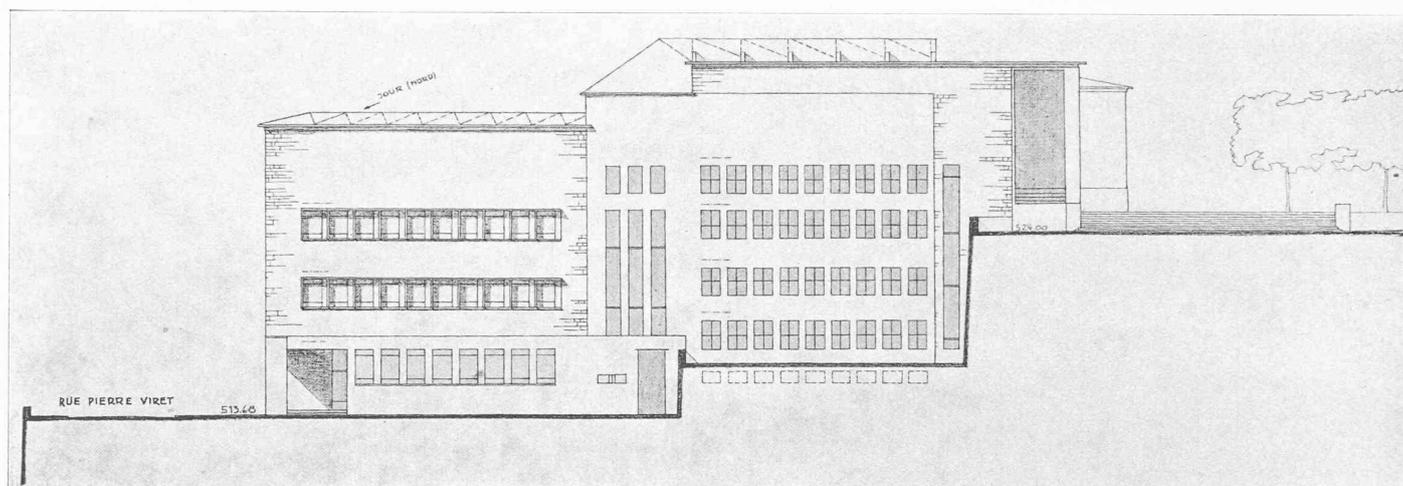
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONCOURS POUR L'ÉTUDE URBANISTIQUE DE L'ANCIEN « ÉVÈCHÉ », A LAUSANNE



Façade est. — 1 : 400.

IV^{me} prime : projet de M. R. Braillard.

CHRONIQUE

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Assemblée générale.

Samedi après-midi, 11 mars 1933, dans la salle à manger du restaurant Café vaudois, à Lausanne, a eu lieu l'Assemblée générale annuelle de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, section de la S. I. A.

M. Edouard Savary, directeur du 1^{er} arrondissement des C. F. F., qui fut un président de grande valeur et réalisa la fusion, tant désirée, de la société vaudoise et de la section vaudoise de la société suisse, dirigea les débats, pour la dernière fois, avec son autorité habituelle.

On entendit et on adopta d'abord le procès-verbal tenu par M. Robert Vonder Muhll, architecte, secrétaire sortant de charge.

M. Savary fit ensuite un bref rapport sur l'activité de la société durant l'exercice écoulé, activité considérable et réjouissante, qui comprit notamment l'organisation de la 53^e Assemblée générale de la S. I. A., à Lausanne. On se souvient de la parfaite réussite de cette assemblée.

La S. V. I. A. est intervenue dans la discussion sur les nouvelles normes du béton et du béton armé. Elle a, chaque fois que le besoin s'en fit sentir, défendu fermement les intérêts généraux des professions d'architecte et d'ingénieur. Elle a organisé plusieurs conférences, seule ou en collaboration avec l'Association des anciens élèves de l'École d'ingénieurs de Lausanne. Le nombre des membres, malgré les conditions très sérieuses requises pour l'admission, est en constante et réjouissante progression. Il atteint maintenant le chiffre de 262, ce qui donne à la société vaudoise, la deuxième des sections suisses, neuf délégués au sein de la S. I. A. Comme de coutume, on dut enregistrer quelques démissions, motivées pour la plupart par des changements de profession. On eut aussi à déplorer le décès de trois membres : MM. de Montmollin, Bidal et Cuénod. L'assemblée se leva pour honorer leur mémoire.

On prit connaissance des comptes, présentés par M. Walter Ruttimann, caissier exact et dévoué. Malgré les dépenses considérables qui incombèrent à la section vaudoise, l'an dernier, du fait de l'Assemblée générale de la S. I. A. l'état des finances est bon. L'avoir de la société, au 31 décembre 1932 s'élevait, toutes notes payées, à 1856 fr. 08. Le rapport des vérificateurs, présenté par M. Auguste Fontolliet, ingénieur (autre membre, M. Longchamp) propose l'adoption des comptes et félicite le caissier. Il émet le vœu de voir les diffé-

rentes cotisations unifiées afin de simplifier la tâche du caissier.

M. le président annonce que l'Assemblée des délégués de la S. I. A. se tiendra le 13 mai à Neuchâtel.

On passe ensuite à l'élection du comité. Plusieurs des membres du comité sortant de charge se retirent, (MM. Ed. Savary, G. Epitoux, C. Oyex et R. Vonder Muhll) M. W. Ruttimann manifeste son intention d'abandonner la caisse. Le comité nouveau est constitué de la façon suivante : Président : M. Ch. Thévenaz, architecte ; vice-président : M. Jean Bolomey, professeur à l'École d'ingénieurs de Lausanne, ingénieur-conseil ; secrétaire : M. Camille Desponds, ingénieur aux C. F. F. ; caissier : M. René May, ingénieur à Lausanne ; membres : MM. Walter Ruttimann, ingénieur, Charles Brugger, architecte et René Bonnard, architecte.

Puis l'on désigne les délégués à la Société suisse : Membres : MM. Jean Bolomey, professeur, Adrien Tschumy, ingénieur, Walter Ruttimann, ingénieur, Alfred Stucky, professeur, Henri Dufour, ingénieur, Walter Baumann, architecte, Charles Brugger, architecte, Robert Vonder Muhll, architecte, tous à Lausanne. MM. Virieux, architecte urbaniste de la Ville de Lausanne, M. Alphonse Shorp, architecte à Montreux, Ernest Jaccard, ingénieur de l'Etat de Vaud, Louis Pache, directeur des travaux des Planches-Montreux, Albert Breuleux, ingénieur à Lausanne, sont suppléants.

Les vérificateurs des comptes sont MM. Albert Naef, architecte, archéologue cantonal, et DuPasquier, ingénieur.

On décide à l'unanimité de maintenir la cotisation annuelle aux taux précédent.

Cinq candidatures sont présentées, celles de MM. Pierre Bovon, ingénieur-constructeur, Fernand Guye, ingénieur-chimiste, Bruno Kilchenmann, ingénieur-électricien, Paul Wagner, ingénieur-électricien, et Jean Wiswald, ingénieur-chimiste.

Pour étudier et discuter encore le projet de nouvelles normes du béton et du béton armé, on désigna la commission suivante : MM. Jean Bolomey, Roger Bolomey, Couchepin, Gardiol, Dumas, Paris, Roubakine, Stucky, Ruttimann et Wiswald. (Ce dernier, qui n'est pas encore membre, siégera à titre consultatif.)

On prend encore acte de diverses communications dont l'une concerne notamment les séries de prix pour les travaux du bâtiment, en vue de leur unification.

Pour finir, M. Ch. Thévenaz, le nouveau président, parlant au nom de tous les membres de la S. V. I. A., et chaleureusement applaudi, remercie vivement M. Edouard Savary pour tout le travail effectué pendant sa féconde présidence.

La séance, rondement menée, prit fin là-dessus.